

Image not found or type unknown



Indemnisation maladie pour personne à la retraite travaillant

Par **richardmichel**, le **16/11/2011** à **10:57**

Bonjour, rnrnMa mère est à la retraite depuis mai dernier mais ne recevant que 560 € par mois, elle complète ses indemnités en travaillant comme auxiliaire de vie. rnrnElle vient de subir une importante opération du dos qui l'empêche d'exercer son activité pendant deux mois. rnrnPeut-elle espérer toucher des indemnités de la part de l'assurance maladie ? rnrnMerci de votre réponse